

**FONDS DE DOTATION QUALITEL**

**136, boulevard Saint Germain – 75006 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**



Cabinet Hoche Audit  
7bis, rue de Monceau  
75008 Paris  
Tél. 01 42 12 80 50  
Fax 01 42 12 80 70  
[contact@hoche-audit.fr](mailto:contact@hoche-audit.fr)

[www.hoche-audit.fr](http://www.hoche-audit.fr)

Aux membres du Conseil d'Administration,

## **I- OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION QUALITEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## **II- FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable en application du règlement ANC 2018-06.

### **III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La note « Evènements Significatifs de l'exercice » précise le montant des dons reçus sur l'exercice et décrit l'utilisation qui en a été faite dans le cadre des actions du fonds de dotation. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité, de l'existence et de la correcte traduction comptable de ces fonds.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

## **V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente du fonds.

## **VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 15 mars 2021



Le Commissaire aux Comptes

HOCHE AUDIT

Représentée par Laurence ZERMATI

## Bilan Actif

FOND 8 DE DOTATION QUALITEL

Période du 01/01/20 au 31/12/2020

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	31/12/2020	31/12/2019
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagées et comptes rattachés				
Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			0 €	0 €
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITES	33 889 €		33 889 €	47 246 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	250 €		250 €	573 €
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>34 139 €</b>		<b>34 139 €</b>	<b>47 819 €</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Pénalités de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>34 139 €</b>		<b>34 139 €</b>	<b>47 819 €</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

FONDS D'ÉDUCATION QUALIFIEL

Période du 01/01/20 au 31/12/2020

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019												
<b>FONDS PROPRES</b>														
<b>Fonds propres</b>														
Fonds propre versé lors de la constitution du fonds	10 000 €	10 000 €												
Fonds propre (droits consommables)	22 771 €	36 533 €												
	<table border="1"> <tr> <td>2017</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>215 000 €</td> </tr> <tr> <td>montant rapporté au résultat</td> <td>-192 229 €</td> </tr> <tr> <td>Net</td> <td>22 771 €</td> </tr> </table>	2017	0 €	2018	0 €	2019	0 €	2020	215 000 €	montant rapporté au résultat	-192 229 €	Net	22 771 €	
2017	0 €													
2018	0 €													
2019	0 €													
2020	215 000 €													
montant rapporté au résultat	-192 229 €													
Net	22 771 €													
<b>Réserves</b>														
Report à nouveau sur gestion propre														
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)														
<b>Autres fonds propres</b>														
Fonds propre avec droit de rachat														
- Apports														
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés														
- Résultats sous contrôle de tiers financiers														
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de rachat														
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme														
Provisions réglementées														
Droits des propriétaires (Commodat)														
<b>TOTAL I FONDS PROPRES</b>	<b>32 771 €</b>	<b>46 533 €</b>												
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>														
Provisions pour risques														
Provisions pour charges														
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>														
<b>FONDS DÉDIÉS</b>														
Sur subventions de fonctionnement														
Sur autres ressources														
<b>TOTAL III FONDS DÉDIÉS</b>														
<b>DETTES (1)</b>														
Emprunts obligataires														
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)														
Emprunts et dettes financières diverses (3)														
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours														
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 336 €	1 255 €												
Dettes fiscales et sociales	31 €	31 €												
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés														
Autres dettes														
Instruments de trésorerie														
Produits constatés d'avance (1)														
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>1 367 €</b>	<b>1 286 €</b>												
Ecart de conversion passif (V)														
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>34 138 €</b>	<b>47 819 €</b>												
(1) A plus d'un an														
A moins d'un an														
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque														
(3) Dont emprunts participatifs														
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>														

## Compte de Résultat

FONDS DE DOTATION QUALITEL

Période du 01/01/20 au 31/12/2020

RUBRIQUE \$	31/12/2020	31/12/2019
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		
Mécénats	82 972 €	
Autres produits	248 762 €	
Autres produits	331 734 €	225 570 €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>		
Autres achats et charges externes	85 330 €	17 823 €
<b>TOTAL charges externes :</b>	<b>85 330 €</b>	<b>17 823 €</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>		
Droits d'enregistrement et autres taxes	74 €	81 €
<b>TOTAL impôts et taxes :</b>	<b>74 €</b>	<b>81 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<b>TOTAL charges de personnel :</b>		
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>		
<b>AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres charges	246 330 €	207 667 €
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Intérêts et charges assimilées	0 €	0 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
<b>TOTAL DE \$ PRODUITS</b>	<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>TOTAL DE \$ CHARGES</b>	<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		

**EMPLOIS ET EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
	Exercice clos le 31/12/20
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	12 273
Prestations	70 699
Personnel bénévole	995
<b>TOTAL</b>	<b>83 967</b>

<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
	Exercice clos le 31/12/20
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	

Nota : Ces éléments ont été enregistrés en charge par nature

### Fonds de Dotation Qualitel

**Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base et l'inventaire des texte applicables au fonds de dotation :**

- Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables,
- L'arrêté des comptes a été effectué en respectant le règlement relatif à la réécriture du plan comptable général ,
- Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
  - o Continuité de l'exploitation,
  - o Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - o Indépendance des exercices.
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, notamment :
  - o La fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général,
  - o Le règlement n° 2008-12 du CRC relatif au compte d'emploi des ressources provenant de la générosité du public.
  - o Article 140 de la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie du 4 août 2008.
  - o Décret n° 2009-158 du 11 février 2009,
  - o La circulaire interministérielle du 19 mai 2009 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des fonds de dotation,
  - o La circulaire NOR IOC/D/0252/C du 22 janvier 2010 relative à l'objet des fonds de dotation,
  - o Les recommandations du comité stratégique des fonds de dotation.
  - o Le clausier pour rédaction des statuts d'un fonds de dotations.
- La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.
- Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### **Objet social**

Le Fonds de dotation Qualitel a pour objet de conduire et soutenir toutes missions d'intérêt général à caractère social ou scientifique et notamment :

- de soutenir des organismes sans but lucratif œuvrant pour le logement des plus défavorisés ;
- de soutenir des organismes sans but lucratif œuvrant pour l'éducation et la formation au bon usage du logement des populations défavorisées ;
- de soutenir des projets de recherche fondamentale dans le cadre de la prévention de l'hygiène, de la santé publique et de la défense de l'environnement naturel, dans un ou plusieurs des domaines

### Fonds de Dotation Qualitel

suivants : lutte contre les pollutions et nuisances, prévention des risques naturels et technologiques, préservation des milieux et des équilibres naturels, amélioration du cadre de vie en milieu urbain ou rural ;

- de soutenir des projets numériques pour faciliter l'accès au logement, permettre l'amélioration des conditions de logement et permettre la formation au bon usage du logement et/ou de la recherche.

Les principaux éléments d'activité à retenir pour l'année 2020 sont :

- ◆ Le lancement du 9<sup>e</sup> appel à projets du Fonds de dotation ;
- ◆ Le soutien de 30 lauréats ;
- ◆ Le suivi des lauréats des éditions précédentes ;
- ◆ La modification des statuts du Fonds de dotation.

### Situation Crise sanitaire Covid :

l'appel à projets 2020 du Fonds de dotation s'est clôturé le 15 juillet (inclus) 2020. La durée de la phase de candidature a été prolongée en raison du contexte sanitaire et de la période de confinement.

### Evènements significatifs de l'exercice :

L'exercice clôturé au 31/12/2020 présente un montant total du bilan de 34 138 € .

L'exercice 2020 est le neuvième exercice du Fonds de dotation Qualitel.

Au titre de l'exercice 2020, le Fonds de dotation a reçu des dons à hauteur de 100 K€ venant de la SAS CERQUAL et 135 K€ d'autres donateurs (Fédération des Acseurs, Qualibat, Humanis, Rockwool, Qualigaz, Fase, Pierre Etoile et BNP Paribas Real Estate mais aussi un reliquat de 10K€ de 2019. Ces sommes ont été utilisées dans le cadre d'actions sociales pour un montant de 245.8 K€ auxquels s'ajoutent les frais de fonctionnement de 2.9 K€. La différence a été passée en capitaux propres pour la somme de 11.2 K€, en complément de la dotation initiale en capital.

### Evènements pré et post-clôture

Certains projets incluent des versements partiels ou signés sur un exercice mais dont les fonds n'ont été reçus que l'exercice suivant :

- BNPPi RESIDENTIEL engagement signé en date du 22/09/2020 pour un montant de 20 K€ et dont le versement n'a été reçu que le 09/02/2021. Ce versement a permis de financer immédiatement deux projets par un virement effectué sur 2021 à Unit Cube et Rev'elles.

### Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n° 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n° 2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements suivants sont appliqués :

### Fonds de Dotation Qualitel

Valorisation des charges générées par le Fonds de dotation et non refacturées par les différents acteurs (mécènes, bénévoles, etc...). Ces charges sont extraites des comptes de la société CERQUAL et de l'association QUALITEL telqu'elles auraient dû être refacturées au Fonds de Dotation (non margée avec en sus une TVA de 20%). Les charges sont valorisées en fonction des utilisations ou consommations effectuées par les collaborateurs mais aussi des espaces communs que le fonds de dotation peut utiliser.

Les prestations temps hommes sont valorisées en CJM (Coût Journalier Moyen) chargées et auxquelles viennent s'ajouter une TVA de 20%.

La valorisation du temps de la Présidente correspond aux heures effectuées pour le compte du Fonds de dotation multipliées par le taux du smic au 31 décembre de l'année écoulée à laquelle sont rajoutées 40% de charges patronales.

Racines de comptes comptables	Montants	Réaffectations	Qualitel	Cerqual	Total
60 - Achats divers	497.66 €	60	218.98 €	278.69 €	497.66 €
61 - Services extérieurs (dont loyers et charges locatives)	8 333.09 €	61	60 574.92 €	20 165.83 €	80 740.75 €
62 - Autres services extérieurs	1 162.60 €	62	821.83 €	340.76 €	1 162.60 €
63 - Impôts et taxes	73.79 €	63	41.05 €	32.74 €	73.79 €
64 - Salaires	70 699.09 €	61	0.00 €	0.00 €	0.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	497.03 €	65	299.66 €	197.36 €	497.03 €
66 - Frais financiers	0.00 €	66	0.00 €	0.00 €	0.00 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	67	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68 - Dotations aux amortissements	1 708.57 €	61	0.00 €	0.00 €	0.00 €
sous total	82 971.83 €		61 956.44 €	21 015.38 €	82 971.83 €
Bénévolat valorisé au SMIC horaire + charges					
- Président : 70 heures	994.70 €				994.70 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 966.53 €</b>				<b>83 966.53 €</b>

### Immobilisations corporelles :

Pas d'immobilisation sur cet exercice.

### Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A vertical bar on the left side of the page, consisting of a long red segment and a shorter blue segment at the bottom.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Madame Chantal JANNET, Présidente du Fonds de Dotation de l'Association QUALITEL, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport d'activité sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels qui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

## SITUATION AU COURS DE L'ANNEE 2020

---

Le Fonds de dotation QUALITEL a pour objet de conduire et soutenir toutes missions d'intérêt général à caractère social ou scientifique et notamment :

- de soutenir des organismes sans but lucratif œuvrant pour le logement des plus défavorisés ;
- de soutenir des organismes sans but lucratif œuvrant pour l'éducation et la formation au bon usage du logement des populations défavorisées ;
- de soutenir des projets de recherche fondamentale dans le cadre de la prévention de l'hygiène, de la santé publique et de la défense de l'environnement naturel, dans un ou plusieurs des domaines suivants : lutte contre les pollutions et nuisances, prévention des risques naturels et technologiques, préservation des milieux et des équilibres naturels, amélioration du cadre de vie en milieu urbain ou rural ;
- de soutenir des projets numériques pour faciliter l'accès au logement, permettre l'amélioration des conditions de logement et permettre la formation au bon usage du logement et/ou de la recherche.

Les principaux éléments d'activité à retenir pour l'année 2020 sont :

- ◆ Le lancement du 9<sup>e</sup> appel à projets du Fonds de dotation ;
- ◆ Le soutien de 30 lauréats ;
- ◆ Le suivi des lauréats des éditions précédentes ;
- ◆ La modification des statuts du Fonds de dotation.

### 1) Le lancement du 9<sup>ème</sup> appel à projets du Fonds de dotation

Lancé le 6 avril 2020, l'appel à projets 2020 du Fonds de dotation s'est clôturé le 15 juillet (inclus) 2020. La durée de la phase de candidature a été prolongée en raison du contexte sanitaire et de la période de confinement.

Pour cette édition, 9 partenaires mécènes se sont engagés aux côtés du Fonds de dotation QUALITEL : le mécène historique Cerqual QUALITEL Certification (100 000 €), Malakoff Humanis (25 000 €), ROCKWOOL France (25 000 €), BNP Paribas Immobilier (20 000 €<sup>1</sup>), le Fonds d'Action pour la Sécurité Electrique (20 000 €), Pierre Etoile (15 000 €), Qualibat (15 000 €), le Fonds de dotation QUALIGAZ (10 000 €) et la Fédération des Ascenseurs (5 000 €). Il a été fait mention de l'engagement de ces acteurs sur la [page internet du Fonds de dotation QUALITEL](#).

---

<sup>1</sup> Le versement reçu en 2020 correspond à l'enveloppe de dotation 2019. Le versement effectif de la contribution de BNP Paribas Immobilier au titre de l'appel à projets 2020 a été réalisé en 2021.

La contribution financière s'élevait à 235 000 € en 2020. Afin de prendre en charge les dépenses de fonctionnement liées à l'activité courante du Fonds de dotation, une partie de l'enveloppe de Cerqual QUALITEL Certification a été provisionnée (15 000 €).

L'enveloppe globale d'aide aux projets 2020 était ainsi de 220 000 €. Dans le cadre de l'appel à projets, 255 candidatures ont été réceptionnées, déposées par 241 organismes différents. Parmi l'ensemble des dossiers, 230 projets étaient éligibles<sup>2</sup> à un soutien du Fonds de dotation, répartis comme suit au sein des catégories de l'appel à projets : 49% dans la catégorie Hébergement (1), 30% dans la catégorie Accompagnement et éducation (2), 4% dans la catégorie Recherche (3) et 17% dans la catégorie Numérique (4).

Les lauréats 2020 ont été sélectionnés à l'occasion de comités de sélection personnalisés pour chaque partenaire mécène, de conseils d'administration du Fonds de dotation QUALITEL ainsi que d'un vote des collaborateurs du Groupe QUALITEL pour déterminer le Prix Coup de cœur des collaborateurs.

## 2) Le soutien de 30 lauréats

30 projets solidaires ont été récompensés en 2020, 17 projets sélectionnés par les partenaires mécènes (ROCKWOOL France, Malakoff Humanis, le Fonds d'Action pour la Sécurité Electrique, BNP Paribas Immobilier, Pierre Etoile, Qualibat, le Fonds de dotation QUALIGAZ, la Fédération des Ascenseurs), 1 projet sélectionné par les collaborateurs du Groupe QUALITEL et 12 projets sélectionnés par le Conseil d'administration du Fonds de dotation QUALITEL (sur la base d'une enveloppe de Cerqual Qualitel Certification). Ces informations ont été communiquées par le biais d'un communiqué de presse, accessible en Annexe 1.

L'enveloppe de 220 000€<sup>3</sup> est répartie de façon suivante :

- Catégorie *Hébergement* - 14 projets lauréats (93 000€)
- Catégorie *Accompagnement et Education* – 8 lauréats (57 000€)
- Catégorie *Recherche* – 4 lauréats (33 000€)
- Catégorie *Numérique* – 4 lauréats (37 000€).

Les projets soutenus en 2020 sont présentés en Annexe 2.

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser une cérémonie de remise des prix en présentiel, dans un format similaire aux années précédentes. La communication digitale ainsi qu'auprès de la presse ont cependant été maintenus.

---

<sup>2</sup> Pour rappel, les critères du Fonds de dotation QUALITEL dans le cadre de son appel à projets 2020 étaient les suivants : Eligibilité au mécénat du candidat et du projet, situé sur le territoire français ; Conformité aux thématiques d'intervention du Fonds ; Expertise reconnue du candidat dans le domaine ; Besoin social bien identifié abordé avec une réponse claire ; Projet répondant à un besoin social mal couvert, avec une approche novatrice ; Objectifs pertinents avec une démarche d'évaluation du projet ; Actions structurées et pertinentes par rapport aux objectifs ; Calendrier clair et réaliste ; Projet conçu ou financé en partenariat ; Projet ayant un impact positif sur son écosystème ; Bénéficiaires dont le profil, le nombre et l'implication sont définis ; Budget réaliste et stabilité de la situation financière du candidat.

<sup>3</sup> Le reversement des fonds aux lauréats a été effectué en deux temps en raison de la réception en 2021 de la dotation de BNP Paribas Immobilier.



En substitution de cet évènement, ont été proposées :

- à l'ensemble des partenaires mécènes des rencontres en petits comités avec leurs porteurs de projet, en présence des permanents du Fonds ;
- une visioconférence le 27 novembre matin avec les membres du Conseil d'administration et les porteurs de projet lauréats sélectionnés par ceux-ci.

### 3) Le suivi des lauréats des éditions précédentes

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des projets soutenus, les membres du Conseil d'administration et l'équipe du Fonds de dotation sont amenés à rendre visite aux lauréats précédemment récompensés pour mieux appréhender la réalité des missions des associations sur le terrain et mesurer l'impact social concret des dotations versées sur le projet.

En 2020, différents temps forts ont été organisés :

#### ◆ Une visite de la Résidence Sociale Convention des Apprentis d'Auteuil à Paris



Début juillet, le Fonds de dotation QUALITEL et son partenaire mécène ROCKWOOL France sont allés à la rencontre des équipes de la Résidence Sociale Convention des Apprentis d'Auteuil afin de revenir ensemble sur les travaux d'amélioration effectués dans les appartements des familles en difficulté et des jeunes en insertion accompagnés par les équipes de la fondation.

#### ◆ Une rencontre avec l'Institut de Gérontologie Sociale à Marseille



Le Fonds de dotation QUALITEL et son partenaire mécène le Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique ont participé à une réunion de travail avec l'Institut de Gérontologie Sociale de Marseille le 9 juillet 2020. Les équipes du FASE et de l'IGS ont collaboré étroitement pour produire un guide qui traite de la prévention des risques électriques et

intitulé « Personnes âgées : comment éviter au domicile les dangers au quotidien ? Le Guide des risques électriques et autres risques courants dont l'automédication ».

◆ **Une visite de l'association La Maison de Tom Pouce près de Brie-Comte-Robert**



Durant deux années et par l'intermédiaire du Fonds de dotation QUALITEL, le promoteur Pierre Étoile a accompagné les travaux de réhabilitation d'un espace d'accueil d'urgence de La Maison de Tom Pouce destiné à toute femme enceinte en difficulté, dès les premières semaines de grossesse. Le Fonds de dotation et son partenaire mécène se sont rendus le 22 juillet dernier dans cet espace appelé la bergerie et devenu un lieu de vie et d'activités pour les mamans et leur bébé.

◆ **Une rencontre de l'association Le-Centre à Poitiers**



Le 17 septembre 2020, le Fonds de dotation QUALITEL et son partenaire mécène Malakoff Humanis ont rencontré les équipes de l'association Le-Centre à Poitiers pour évoquer la prévention de la perte d'autonomie. Accompagnés d'une ergothérapeute, ils ont pu visiter l'Espace Autonomie, lieu de sensibilisation du grand public ainsi que des aidants familiaux et professionnels aux différentes aides techniques existant pour faciliter le maintien à domicile. Cette perte d'autonomie concerne aussi bien les personnes âgées que les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie entraînant une perte d'autonomie. La version mobile de cet Espace Autonomie est une initiative lauréate de l'appel à projets 2019.

#### ◆ Une visite de l'Association Léa à Montgeron



Le 18 septembre 2020, le Fonds de dotation QUALITEL et les collaborateurs du Groupe QUALITEL se sont rendus à la rencontre de l'Association Léa, projet Coup de cœur des collaborateurs 2019. Le Fonds de dotation a contribué à l'aménagement de trois logements de l'association, ainsi qu'au réassort, au réaménagement et à la rénovation d'autres places d'hébergement.

#### ◆ Une visite du chantier de la Maison de Vie et de Partage à Viroflay de la Fondation pour le Logement Social



Le 6 octobre 2020, le Fonds de dotation QUALITEL et son partenaire mécène Pierre Étoile étaient conviés à la visite du chantier de la Maison de Vie et de Partage Sainte-Thérèse, projet porté par la Fondation pour le Logement Social et l'association Maison Saint Joseph. Cette visite fut l'occasion de faire le point sur le projet d'aménagement d'une maison en lieu de vie pour 7 jeunes femmes en situation de handicap.

### 4) La modification des statuts du Fonds de dotation

Afin de mettre à jour le siège social du Fonds de dotation QUALITEL, ainsi que son objet, une modification des statuts a été opérée, en décembre 2020. Ainsi, la catégorie numérique (4) a été expressément intégrée à l'objet du Fonds. A cette occasion, d'autres modifications ont été apportées, notamment à la durée de mandat et aux attributions des administrateurs.

## RÉCAPITULATIF DES COMPTES 2020

---

Les comptes annuels qui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au titre de l'exercice 2020, le Fonds de dotation a reçu des dons à hauteur de 215.000 €.

Le Fonds de dotation n'emploie pas de salarié. Une collaboratrice de la société CERQUAL est mise à disposition pour une partie de son temps pour occuper les fonctions de Déléguée. De même, un salarié de QUALITEL, s'occupe essentiellement du fonds.

### Compte de résultat

Au cours de cet exercice social, le Fonds de dotation n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Les produits d'exploitation correspondent au montant prélevé sur la dotation consommable pour financer le budget d'action du fonds à savoir, le financement de ses missions d'intérêt général (245.833 €) et ses frais de fonctionnement (85.901 €).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 331.734 €. Elles correspondent aux fonds versés dans le cadre des projets retenus pour 245.833 € et aux charges diverses pour un montant de 85.901 € se décomposant comme suit (cf. tableau ci-dessous) :

- Directement pris en charge par le fonds (frais de promotion, honoraires...) pour 2.929 €.
- Dans le cadre du mécénat pris en charge par le Groupe Qualitel pour 82.972 €.

La différence conduit à un résultat d'exploitation de 0 €.

Aucune charge financière.

En conséquence, le résultat de l'exercice est équilibré.

Détail des frais de fonctionnement			
Libellé	Frais directement supportés par le fonds	Mécénat (frais pris en charge par le Groupe Qualitel)	Total général
Achats non stockés de matière et fournitures		498 €	498 €
Sous-traitance générale		70 726 €	70 726 €
Locations		7 972 €	7 972 €
Charges locatives et de copropriété		553 €	553 €
Entretien et réparations		1 285 €	1 285 €
Primes d'assurances		99 €	99 €
Etudes et recherches		14 €	14 €
Divers		92 €	92 €
Divers		4 €	4 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 306 €	43 €	1 349 €
Publicité, publications, relations publiques	324 €		324 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel	28 €	2 €	30 €
Déplacements, missions et réceptions	800 €	55 €	855 €
Frais postaux et de télécommunications		1 058 €	1 058 €
Services bancaires et assimilés	472 €		472 €
Impôts, taxes		74 €	74 €
Redevances , brevets, licences		497 €	497 €
	<b>2 929 €</b>	<b>82 972 €</b>	<b>85 901 €</b>

## Bilan

A l'actif du bilan figurent :

- Des disponibilités sur le compte BNP : 33.889 €.
- Des charges constatées d'avance correspondant au stock de plaquettes non utilisées au 31.12.2020 pour 250 €.

Au passif :

- Le fonds statutaire pour 10.000 €
- La dotation consommable de 2019 (240.000 €) a été consommée à hauteur de 203.467 € en 2019. La différence soit 36.533 € a été intégralement utilisée en 2020 pour financer les actions du fonds.
- La dotation consommable de 2020 (215.000 €) a été consommée à hauteur de 192.229 €. La différence soit 22.771 € représente la dotation non encore consommée.
- Les dettes fournisseurs pour 1.336 € dont le règlement est intervenu début 2021.
- Les dettes sociales pour 31 € représente la cotisation à la maison des artistes pour la conception de la plaquette.

Le détail des comptes figure en annexe 3 du présent rapport.

## PROJETS ET PERSPECTIVES 2021

---

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire exceptionnelle, accentuant les précarités économiques, les problèmes de sans-abrisme et de mal-logement, touchant de plein fouet les populations les plus défavorisées. Dans ce contexte, le Fonds de dotation QUALITEL a maintenu son soutien financier et son accompagnement, plus que jamais essentiels pour améliorer les conditions de logement et de vie des publics les plus vulnérables.

Le nombre de candidatures à l'appel à projets 2020 illustre le besoin de financement des structures d'intérêt général. La crise sanitaire s'accompagne d'une crise sociale et les initiatives solidaires vont continuer à se déployer en 2021. Pour cette nouvelle année, notre objectif est de poursuivre et d'accentuer le soutien apporté aux lauréats 2020.

Cette volonté s'exprime par le lancement d'un nouveau dispositif de parrainage solidaire que le Fonds de dotation propose aux collaborateurs du Groupe QUALITEL désireux de s'impliquer davantage pour les associations soutenues, en donnant de leur temps et de leurs compétences tout au long de l'année. La mobilisation du grand public fait par ailleurs partie des axes de réflexion en 2021, afin de fédérer les particuliers autour des projets soutenus par le Fonds de dotation.

L'objectif en 2021 est également d'amplifier l'action du Fonds sur tout le territoire en accompagnant plus d'initiatives à l'occasion de l'appel à projets 2021 qui sera lancé au printemps. A cette occasion, un appel aux entreprises est effectué, pour rejoindre ce réseau d'acteurs engagés contre le mal-logement.

En 2021, plus que jamais, les associations et fondations ont besoin du maximum de soutien pour améliorer les conditions de logement et de vie des publics les plus défavorisés.

Fait à Paris, le 06 avril 2021

DocuSigned by:  
  
32130F041872416...

La Présidente,  
Chantal Jannet

## **Annexe 1**

**Annonce des lauréats de l'appel à projets 2020  
(communiqué de presse)**

---



Communiqué de presse  
Paris, le 27 novembre 2020

## Habitat & Solidarité :

### 30 initiatives solidaires engagées pour un logement digne et de qualité pour tous récompensées par le Fonds de dotation QUALITEL

*Dans un contexte sanitaire engendrant chaque jour des difficultés croissantes pour les personnes défavorisées et en difficulté, le Groupe QUALITEL s'engage, pour la 9<sup>ème</sup> édition, à soutenir l'accès à un logement digne et de qualité pour tous. Ce vendredi 27 novembre<sup>1</sup>, ce sont ainsi 30 initiatives solidaires qui ont été récompensées par le Fonds de dotation QUALITEL et ses partenaires mécènes.*

*Ces porteurs de projet se partageront la somme de 220 000 € : un appui financier plus que précieux permettant de concrétiser leur projet, le faire vivre, l'étendre, le développer...*

#### Le Fonds de dotation QUALITEL : un soutien de taille pour les associations dans un contexte sanitaire inédit

Depuis 2012, le Fonds de dotation QUALITEL a pour objectif de soutenir des initiatives en faveur de l'amélioration des conditions de logement et de vie des publics les plus défavorisés : jeunes désocialisés, personnes sans-abris, en perte d'autonomie ou en situation de handicap, femmes isolées ou victimes de violence, foyers touchés par la précarité énergétique... Depuis la création du Fonds de dotation QUALITEL, ce sont ainsi 154 initiatives qui ont été soutenues, avec plus d'un million d'euros de dotation distribués.

L'appui financier apporté aux initiatives distinguées constitue un soutien de taille pour les porteurs de projet : il contribue en effet à donner vie à leur projet, le renforcer, le faire perdurer, le développer...

Pour le 9<sup>ème</sup> appel à candidatures, qui s'est exceptionnellement prolongé cette année jusqu'à l'été en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, plus de 250 candidatures ont été réceptionnées, parmi lesquels 30 projets viennent d'être récompensés<sup>2</sup>, sélectionnés par le Conseil d'administration du Fonds de dotation QUALITEL, les collaborateurs du Groupe QUALITEL et les partenaires mécènes du Fonds de dotation en 2020. Ils sont organisés autour de 4 catégories, elles-mêmes réparties sous différentes thématiques :



**Hébergement** : accès et confort dans le logement ; lutte contre l'habitat indigne et les discriminations ; habitat et développement durable ; amélioration des conditions d'habitat ; logement inclusif, accessibilité et handicap.



**Accompagnement et éducation** : insertion socioprofessionnelle ; insertion professionnelle de jeunes défavorisés en lien avec les métiers du bâtiment ; campagne de sensibilisation sur la sécurité électrique ; sensibilisation aux économies d'énergie au sein du logement.



**Recherche** : économie circulaire et réemploi ; hygiène ; transformation des métiers du logement.



**Numérique** : accès, sensibilisation et développement de solutions numériques ; numérique et bien vieillir.

#### Des mécènes partenaires engagés

Comme tous les ans, différents partenaires mécènes s'engagent au côté du Fonds de dotation QUALITEL et récompenseront une à plusieurs initiatives en lien avec leur thématique d'engagement :

- ▶ Rockwool France, pour lutter contre les différentes formes du mal-logement ;
- ▶ Malakoff Humanis, sur le thème du numérique et bien vieillir ;
- ▶ Fonds d'Action pour la Sécurité Electrique - FASE, en lien avec la sécurité électrique ;
- ▶ BNP Paribas Real Estate, sur les thèmes de l'insertion et de l'environnement ;

<sup>1</sup> Evènement initialement prévu sous forme de remise des prix, remplacé par plusieurs temps en visio-conférences pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

<sup>2</sup> Présentation détaillée des projets dans le dossier de presse en annexe.

- ▶ Pierre Etoile, en lien avec l'amélioration des conditions de vie et d'habitat ;
- ▶ Qualibat, sur le thème de la transformation des métiers du logement ;
- ▶ Fonds de dotation Qualigaz, en lien avec les économies d'énergie dans le logement ;
- ▶ Fédération des Ascenseurs, pour l'inclusivité et l'accessibilité du logement ;
- ▶ CERQUAL Qualitel Certification, pour un logement décent et de qualité.



© François Renault

*« L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire exceptionnelle, accentuant les problèmes de mal-logement et de sans-abrisme, touchant les populations les plus défavorisées.*

*« Ce contexte a souligné l'importance de l'action du Fonds de dotation QUALITEL, pour soutenir l'amélioration des conditions de logement des publics en situation de vulnérabilité.*

*« Cet engagement, partagé par nos partenaires mécènes, nous permet cette année d'accompagner 30 porteurs de projet dans le lancement ou le développement de leurs activités solidaires, parmi lesquelles l'hébergement, l'équipement des logements, le développement de solutions modulaires pour répondre aux besoins d'accueil, l'hygiène ou encore l'accès au numérique et à la connexion. »*

**Chantal Jannet, Présidente du Fonds de dotation QUALITEL**

**Contact presse :**

**Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi – [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com) - 01 60 36 22 12**

**Pour aller plus loin...**

**À propos de l'Association QUALITEL et du Fonds de dotation :**

Depuis 45 ans, l'Association QUALITEL fait progresser, aux côtés des professionnels du logement, la qualité de l'habitat neuf et existant et participe à sa valorisation auprès des usagers, à travers 5 missions complémentaires : l'information du grand public, la certification de la qualité et des performances du logement, la formation, l'évaluation et l'expertise, la recherche et le développement.

Dans ce contexte, elle a créé en 2012 le Fonds de dotation QUALITEL, qui finance et soutient des projets solidaires et novateurs, en faveur du logement des personnes défavorisées.

**Pour en savoir plus sur le Fonds :**

[www.qualitel.org/fonds-dotiation](http://www.qualitel.org/fonds-dotiation)

**Pour en savoir plus sur l'Association QUALITEL :**

[www.qualitel.org](http://www.qualitel.org)

[www.facebook.com/groupequalitel/](https://www.facebook.com/groupequalitel/)

[twitter.com/groupeQUALITEL](https://twitter.com/groupeQUALITEL)

## **Annexe 2**

**Présentation des lauréats 2020**

---

# HÉBERGEMENT

## Accès au logement

### T'handiquoi



Création d'une colocation de jeunes adultes en situation de handicap en leur proposant un lieu d'hébergement et de vie favorisant leur autonomie, leur socialisation et leur épanouissement personnel (proche des Ulis, 91).

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par



### Une Famille Un Toit 44



Réhabilitation d'un bâtiment à Ancenis-Saint-Géréon (44) afin d'en faire un lieu inter associatif comprenant une table pédagogique, des logements en Pension de Famille, un jardin potager, un lieu de distribution de légumes, des ateliers, ainsi qu'un parcours bucolique et un parcours aromatique partagés.

Dotation accordée : 8 000 €

Projet sélectionné par



### Article 1



Développement du programme MAISON, d'animation de communautés apprenantes, au sein d'une nouvelle résidence sociale à Champs-sur-Marne (77), accueillant des jeunes boursiers.

Dotation accordée : 7 000 €

Projet sélectionné par



## Confort dans le logement

### ADALEA



Mise à disposition, pour des ménages n'ayant pas les moyens d'équiper leur logement, d'un Pack Installation, comprenant des équipements neufs, des matériaux et/ou du mobilier ainsi qu'un encadrement technique afin d'aider les bénéficiaires à la rénovation en autonomie (Saint-Brieuc, 22).

Dotation accordée : 7 000 €

Projet sélectionné par



# HÉBERGEMENT

## Lutte contre l'habitat indigne et les discriminations

### Apprentis d'Auteuil



Rénovation de 3 appartements de la Résidence sociale Convention à Paris.

Dotation accordée : 5 000 €

Projet sélectionné par ROCKWOOL



### Habitat et Humanisme Auvergne



Amélioration du confort et de la convivialité de la Maison Saint Pierre, résidence sociale à Clermont-Ferrand (63).

Dotation accordée : 5 000 €

Projet sélectionné par ROCKWOOL

### Le Foyer d'Olympe



Aménagement et équipement d'une maison refuge à Melun (77) pour des femmes victimes de violences ou en grande précarité et leurs enfants.

Dotation accordée : 5 000 €

Projet sélectionné par ROCKWOOL

### Petits Frères des Pauvres



Mise en place d'un programme de prévention et de lutte contre les punaises de lit au sein de la Résidence sociale Vincent Compoint à Paris.

Dotation accordée : 4 000 €

Projet sélectionné par ROCKWOOL

### Union pour l'Enfance



Travaux préalable à l'ouverture d'une Maison partagée Mikado, un dispositif mère-enfant à Cachan (94) accueillant 4 femmes avec leur(s) enfant(s).

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par ROCKWOOL



# HÉBERGEMENT

## Habitat et développement durable

### Unity Cube



Transformation d'espaces vacants en logements temporaires mise en œuvre par un chantier d'insertion, pour accueillir des familles en situation de précarité à Toulouse (31).

Dotation accordée : 10 000 €

Projet sélectionné par  BNP PARIBAS IMMOBILIER



## Amélioration des conditions d'habitat

### Impala Avenir Développement



Développement du dispositif de Maisons des Mairaines en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France, mettant à disposition de jeunes femmes en urgence d'hébergement, un logement temporaire.

Dotation accordée : 10 000 €

Projet sélectionné par 



### Fondation pour le Logement Social



Travaux d'aménagement de la Maison de Vie et de Partage Sainte-Thérèse à Viroflay (78), accueillant 7 jeunes femmes en situation de handicap mental.

Dotation accordée : 5 000 €

Projet sélectionné par 

## Inclusivité et accessibilité

### Habit'âge



Réhabilitation d'un ancien hôtel restaurant à Combrée (49) en habitat à loyer modéré pour seniors, en milieu rural.

Dotation accordée : 5 000 €

Projet sélectionné par 



## PRIX COUP DE CŒUR DES COLLABORATEURS

### Fondation Le Refuge



Le Refuge accompagne des jeunes LGBT+, de 14 à 25 ans, victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rupture familiale. A Bordeaux, la structure dispose de 8 places d'hébergement et prend en charge 5 jeunes de plus. Le projet consiste à structurer l'offre d'accès au logement pérenne pour les bénéficiaires en renforçant l'accompagnement à la réinsertion et en mettant en place des baux glissants.



# ACCOMPAGNEMENT ET ÉDUCATION

## Insertion professionnelle

### Talents Hauts



Mise en place du dispositif « Un emploi, un toit » dans le département du Nord, visant à accompagner les publics fragiles logés en centre d'hébergement vers un retour à l'emploi de manière concomitante à l'obtention d'un logement.

Dotation accordée : 3 000 €

Projet sélectionné par 

### Job IRL



Développement du programme « Connecte-toi à ton avenir » visant à équiper des jeunes avec les compétences et capacités nécessaires à leur réussite scolaire et professionnelle. Des ateliers et actions d'aide à l'orientation adaptées au niveau des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> seront proposées en lien avec les métiers du logement (Lyon, 69).

Dotation accordée : 7 000 €

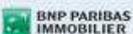
Projet sélectionné par 

### Association Rêv'Elles



Développement du parcours *Rêv'Elles Moi le Secteur du Bâtiment* au sein d'un programme pédagogique destiné à des jeunes filles de 14 à 20 ans, issues de milieux modestes, à Lyon (69) et à Lille (59).

Dotation accordée : 10 000 €

Projet sélectionné par 



## Ateliers et chantiers solidaires



### SEED



Création d'un atelier de bricolage solidaire, Brico'ntainer, mis à disposition des habitants du quartier Concorde à Lille (59), visant à impliquer les habitants et acteurs locaux dans l'amélioration de leur cadre de vie par la fabrication et rénovation de mobilier.

Dotation accordée : 7 000 €

Projet sélectionné par 

# ACCOMPAGNEMENT ET ÉDUCATION

## Campagne de sensibilisation à la sécurité électrique



### GERES



Mise en place d'un accompagnement personnalisé de ménages touchés par la précarité énergétique, à Marseille (13). Des visites-conseils à domicile, des ateliers pratiques seront organisés, en complément de l'installation d'équipements autonomes en énergie.

Dotation accordée : 8 000 €

Projet sélectionné par

### Institut de Gérontologie Sociale



Diffusion auprès du réseau professionnel et du grand public le guide *Personnes Agées : Comment éviter au domicile les dangers au quotidien ? Le Guide des risques électriques et autres risques courants dont l'automédication.*

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par

### E2C Nantes-Saint-Nazaire



Intégration d'un module « Changer pour mieux vivre au quotidien » au sein du parcours pédagogique des stagiaires, comprenant un axe sur la sécurité électrique dans l'habitat.

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par

## Sensibilisation aux économies d'énergie

### L'ACLEF

### L'ACLEF

Accompagner les étudiants locataires (Paris, Aubervilliers et Ivry-sur-Seine) dans la maîtrise de l'impact de leur logement sur l'environnement, sur le plan énergétique et sur les habitudes de consommation ainsi que de production de déchets.

Dotation accordée : 10 000 €

Projet sélectionné par



# RECHERCHE

## Economie circulaire et réemploi des matériaux

### Croix-Rouge – Unité locale de Voiron Chartreuse



Création de la Bricoboutique, en Isère, ressourcerie dédiée aux matériaux de construction, dont le but est de proposer des matériaux issus de fins de chantiers, d'inventus et d'erreurs de commande et ainsi lutter contre la précarité et l'habitat insalubre en réduisant le volume de déchets à traiter.

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par



### Tremplin Solidaire

Mise en place d'une plateforme de stockage et de réemploi des matériaux, à Angers (49), dont le fonctionnement est géré par des salariés en insertion, au bénéfice de personnes en situation de précarité, accompagnées par les Compagnons Bâisseurs et le Conseil départemental dans le cadre de projets d'auto-réhabilitation accompagnée.

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par



### Collectif Bâti'Récup

Etude de faisabilité en vue d'implanter une plateforme logistique sur le territoire de Rennes Métropole (35) pour le réemploi des matériaux issus des chantiers de déconstruction, des surplus de stocks des professionnels.

Dotation accordée : 15 000 €

Projet sélectionné par



## Hygiène



### Architectes sans frontières



Réalisation d'un prototype d'une méthode permettant de répondre efficacement et de manière située à la précarité sanitaire sur l'habitat spontané, Mobil'Eau. Ce prototype sera implanté sur le site de l'Hermitage, à Marseille (13) à la demande des habitants et en lien avec les structures partenaires intervenantes.

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par



# NUMÉRIQUE

## Accès et sensibilisation au numérique

### OPAC Saône-et-Loire



Projet comprenant l'organisation d'ateliers gratuits d'accompagnement aux usages numériques, la mise à disposition pour les locataires de matériel informatique reconditionné ainsi qu'un accès à la connexion dans le logement à des tarifs négociés.

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par



### Fondation I2ML



Conception d'une solution logicielle, Amenège, permettant de modéliser le logement d'une personne en perte d'autonomie, en y intégrant du mobilier adapté et des aides techniques. Cet outil intègre une visualisation en trois dimensions afin que les bénéficiaires se projettent dans leur logement.

Dotation accordée : 6 000 €

Projet sélectionné par



## Numérique et bien vieillir

### AILES



Équipement en solutions domotiques d'un camion, démonstrateur itinérant, conçu comme un logement domotisé. Cet outil de sensibilisation à destination de bénéficiaires potentiels, d'aidants, de professionnels permettra de présenter ces solutions sur un territoire à dominante rurale auprès de personnes ayant des problèmes de mobilité (Autun, 71).

Dotation accordée : 12 500 €

Projet sélectionné par



### Association Silver Geek



Développement d'une salle numérique intergénérationnelle, la *Generation Room*, dans un lieu d'accueil de personnes âgées (Cenon, 33). Dans la continuité des ateliers et compétitions numériques créés par l'association, le projet mobilise les usages numériques ludiques pour prévenir la perte d'autonomie.

Dotation accordée : 12 500 €

Projet sélectionné par



## **Annexe 3**

**Etats financiers au 31/12/2020**  
**(bilan, compte de résultat, annexe légale, états de gestion)**

---

<b>Bilan Actif</b>					
<b>FONDS DE DOTATION QUALITEL</b>		Période du	01/01/20	au	31/12/2020
<b>RUBRIQUES</b>	<b>BRUT</b>	<b>Amortissements</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Autres					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>					
<b>CRÉANCES (3)</b>					
Créances usagés et comptes rattachés					
Autres créances					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>			0 €		0 €
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>					
DISPONIBILITES	33 889 €		33 889 €		47 246 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	250 €		250 €		573 €
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>		34 139 €		34 139 €	47 819 €
Frais d'émission d'emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>34 139 €</b>		<b>34 139 €</b>	<b>47 819 €</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser :					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

<b>Bilan Passif</b>							
<b>FONDS DE DOTATION QUALITEL</b>				Période du	01/01/20	au	31/12/2020
<b>RUBRIQUES</b>						31/12/2020	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>							
<b>Fonds propres</b>							
Fonds propre versé lors de la constitution du fonds						10 000 €	10 000 €
Fonds propre (droits consommables)						22 771 €	36 533 €
			2017	0 €			
			2018	0 €			
			2019	0 €			
			2020	215 000 €			
			montant rapporté au résultat		-192 229 €		
			Net	22 771 €			
Réserves							
Report à nouveau sur gestion propre							
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)							
<b>Autres fonds propres</b>							
Fonds propre avec droit de reprise							
- Apports							
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés							
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme							
Provisions réglementées							
Droits des propriétaires (Commodat)							
<b>TOTAL I FONDS PROPRES</b>						<b>32 771 €</b>	<b>46 533 €</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>							
Provisions pour risques							
Provisions pour charges							
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>							
<b>FONDS DEDIES</b>							
Sur subventions de fonctionnement							
Sur autres ressources							
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>							
<b>DETTES (1)</b>							
Emprunts obligataires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)							
Emprunts et dettes financières diverses (3)							
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						1 336 €	1 255 €
Dettes fiscales et sociales						31 €	31 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance (1)							
<b>TOTAL IV DETTES</b>						<b>1 367 €</b>	<b>1 286 €</b>
Ecart de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>						<b>34 138 €</b>	<b>47 819 €</b>
(1) A plus d'un an		A moins d'un an					
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque							
(3) Dont emprunts participatifs							
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>							

<b>Compte de Résultat</b>							
<b>FONDS DE DOTATION QUALITEL</b>				Période du	01/01/20	au	31/12/2020
<b>RUBRIQUES</b>						<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Chiffres d'affaires nets</b>							
Autres produits						331 734 €	225 570 €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>							
Autres achats et charges externes						85 330 €	17 823 €
<b>TOTAL charges externes :</b>						<b>85 330 €</b>	<b>17 823 €</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>							
Droits d'enregistrement et autres taxes						74 €	81 €
<b>TOTAL Impôts et taxes :</b>						<b>74 €</b>	<b>81 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
<b>TOTAL charges de personnel :</b>							
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>							
Dotations aux amortissements sur immobilisations							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>							
<b>AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION</b>							
Autres charges						246 330 €	207 667 €
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>						<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						0 €	0 €
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>							
Intérêts et charges assimilées						0 €	0 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						0 €	0 €
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>						<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>						<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>							
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>							
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>						<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>						<b>331 734 €</b>	<b>225 570 €</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>							